



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

avoués

Question écrite n° 69490

Texte de la question

M. Jean Auclair appelle l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur la revalorisation envisagée de la rétribution des avoués pour les missions d'aide juridictionnelle devant les cours d'appel. Un crédit de 9,7 millions de francs a été, à cet effet, inscrit dans le budget. La fixation du montant de cette indemnité, figée à 1 750 francs depuis 1991, étant d'ordre réglementaire, il lui demande de lui préciser de quel montant ce crédit supplémentaire permettrait de réévaluer l'indemnité versée aux avoués près les cours d'appel.

Données clés

Auteur : [M. Jean Auclair](#)

Circonscription : Creuse (2^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 69490

Rubrique : Professions judiciaires et juridiques

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 novembre 2001, page 6709